

A.M.B. SENIOR ADVISORS
Société par actions simplifiée au capital de 175 000 euros
Siège social : 9 rue de La Trémoille, 75008 PARIS
533 148 185 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 19 DÉCEMBRE 2025
--

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 19 décembre,
À 16h00,

Monsieur Marc BOUDIER, demeurant 6 rue Gustave Guillaumet, 92310 SEVRES,
Associé Unique de la société A.M.B. SENIOR ADVISORS,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Marc BOUDIER, Associé Unique, décide de transférer le siège social du 9 rue de La Trémoille, 75008 PARIS au 6 rue Gustave Guillaumet, 92310 SEVRES à compter du 19 décembre 2025, et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 6 rue Gustave Guillaumet, 92310 SEVRES".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Marc BOUDIER